

# TARIFS EMCA

## Année 2023-2024

	Scolaires/ Etudiants *	Adultes *	Extérieurs *
<b>Pratiques collectives</b> Orchestre seul, FM seule, Eveil	84 €	97,50 €	123 €
<b>Ateliers</b> (instrument 1ère année) 20' pour 1 élève ou 40' pour 2 élèves ensemble	278€	317 €	409.00 €
- 1 <sup>ère</sup> demi-saison facturée en novembre	139,00 €	158,50 €	204,50 €
- 2 <sup>e</sup> demi-saison facturée en mars	139,00 €	158,50 €	204,50 €
<b>Cours individuels</b> (à partir de la 2ème année) 30' puis 40' en 2ème cycle	390 €	451 €	694 €
- 1 <sup>ère</sup> demi-saison facturée en novembre	195 €	225,50 €	347,00 €
- 2 <sup>e</sup> demi-saison facturée en mars	195 €	225,50 €	347,00 €
<b>Location instruments</b>	124,50 €	124,50 €	124,50 €

**Tarif dégressif appliqué pour les familles :** - 20% pour le 2ème membre d'une même famille ; - 30 % pour le 3ème et - 40 % pour le 4<sup>ème</sup> et les suivants.

**Paiement :** le paiement se fait en 2 fois pour les cours individuels et ateliers, en novembre et mars. La totalité du montant de l'inscription est facturée en novembre pour les pratiques collectives

**Le paiement peut se faire de plusieurs façons :** virements, chèques bancaires/postaux, chèques loisirs (chèques vacances, chèques loisirs...), numéraire.

### Location instruments :

Les instruments loués par l'École de Musique Centre Armor doivent être assurés par le bénéficiaire. Une attestation d'assurance sera fournie par l'élève ou sa famille au moment de la location. L'EMCA se tournera vers celui-ci en cas de non restitution ou dégradation totale des instruments. La location est effective pour l'année scolaire de septembre à juin. La totalité du montant de la location est facturée en novembre.

**Interventions des enseignants dans le cadre de projets spécifiques :** 50 € par heure d'intervention et par enseignant de l'EMCA